

PAUDEX L'USPI et l'Office cantonal AI relèvent le «DEFI» de la cinquième révision de l'assurance invalidité.

Formés à la gérance d'immeubles

ISIDORE RAPOSO

iraposo@lacote.ch

«Immo DEFI», comme Direction, Efficacité, Formation, Intensive est une réponse, la première du genre, aux exigences de la cinquième révision de l'Assurance invalidité (AI), entrée en vigueur en janvier 2008, et qui donne clairement la priorité à la réinsertion professionnelle. C'est aussi un partenariat original entre l'USPI-Vaud (Union suisse des professionnels de l'immobilier) et l'Office cantonal de l'AI qui a abouti à l'intégration de trois bénéficiaires de prestations dans un cours de formation de gérants d'immeubles.

Réinsertion d'abord

«L'AI, dans l'idée de la population, c'est avoir une rente, alors que notre priorité, c'est désormais la réadaptation», a expliqué hier à Paudex Jean-Philippe Ruegger. Le directeur de l'Office cantonal AI a relevé que son service – quelque 360 collaborateurs, dont 40 médecins, basés à Vevey –, cherche à intervenir précocement, déjà lorsqu'une personne est en arrêt de travail

depuis un mois. «Dans certains cas, des mesures brèves suffisent pour favoriser le retour au travail. Dans d'autres, il faut une année ou deux», explique le directeur de l'AI. Dans tous les cas, la réinsertion professionnelle représente une priorité absolue.

Comblant un manque

Le partenariat qui a abouti à la création du cours «Immo DEFI» est parti d'un constat: la pénurie de gérants d'immeubles, confirmée par une enquête réalisée auprès des sociétés de la branche. A la recherche de solutions, l'USPI-Vaud s'est dit qu'il y avait peut-être des compétences intéressantes à chercher du côté des rentiers AI. L'organisation des professionnels de l'immobilier, qui réunit 107 entreprises de la branche (2000 collaborateurs et quelque 8000 concierges) a ainsi approché l'Office cantonal AI. La démarche a abouti à la mise sur pied d'un cours, dont la conception a été confiée à une formatrice expérimentée, Murielle Bernard-Girardin. Depuis avril dernier, les trois stagiaires AI ont rejoint sur les bancs d'autres participants

inscrits individuellement par des acteurs du secteur immobilier. Les personnes au bénéfice du programme de réinsertion alternent cours et stage en entreprise.

Voie d'accélération

«Ce sont des personnes qui bénéficient d'une riche expérience de vie et d'un réseau. Nous leur donnons la possibilité de prendre l'autoroute de l'immobilier avec une voie d'accélération», image Michel Maillard, vice-président de l'USPI-Vaud et administrateur à Foncia Suisse.

Tous gagnants

L'expérience des candidats retenus est un apport non négligeable pour un travail de généraliste qui exige un certain degré d'autonomie.

Dans le cadre de cette formation, les stagiaires AI bénéficient d'un soutien particulier au sein de la société qui les accueille. Ils ont la possibilité de découvrir tous les domaines dans lesquels un gérant d'immeubles est appelé à intervenir.

Une journée entière est ainsi consacrée à l'établissement d'un



Olivier Rau, secrétaire général de l'USPI-Vaud, Patrice Galland, régisseur, Murielle Bernard-Girardin, formatrice, Jean-Philippe Ruegger, directeur de l'Office cantonal AI, et Michel Maillard, vice-président de l'USPI-Vaud. RAPOSO

état des lieux, une formation dispensée dans des conditions proches de la réalité, puisqu'un appartement a été loué à cet effet.

A la tête d'une grande régie lausannoise, Patrice Galland accueille ainsi un stagiaire de 51 ans, auparavant chef de cuisine,

handicapé à un bras. «C'est une personne qui a fait preuve de beaucoup de bon sens et d'empathie lors des mises en situation. Il apporte un autre vécu et une autre expérience à ses collègues», explique ce professionnel. Il l'engagera sans doute à la

fin du stage. Si le cours coûte quelque 20 000 francs à l'AI, l'investissement est doublement profitable. Une rente annuelle se chiffre à 26 000 francs. Et pour le stagiaire, retrouver une activité constitue une véritable victoire sur l'adversité. ●